

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2021

MODIFIANT LA LOI ORGANIQUE N° 2010-837 DU 23 JUILLET 2010 RELATIVE À
L'APPLICATION DU CINQUIÈME ALINÉA DE L'ARTICLE 13 DE LA CONSTITUTION - (N°
4262)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par

Mme Avia

ARTICLE 2

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« c) Au début de la seconde phrase du 3°, le mot : « Celui-ci » est remplacé par le mot : « Celle-ci ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.